

Statut du français au Maroc

Représentations et usages chez des lycéens marocains

Laura Abou Haidar
CEDICLEC - CELEC

Cette contribution propose une analyse des pratiques langagières et des représentations de la langue française – ancienne langue coloniale – au Maroc, par des lycéens de classes moyennes et défavorisées de Marrakech. Si la langue française est officiellement présente au Maroc depuis le début du protectorat français en 1912, son statut a évolué au fil du temps : de langue officielle sous le protectorat, elle est devenue la première langue étrangère obligatoire dans le système scolaire. Néanmoins, il existe une assez grande ambivalence au niveau des discours sur cette langue fréquemment désignée comme « langue privilégiée », mais qui peine à accéder à un statut unanimement reconnu et dont les usages semblent très disparates. En particulier, le français paraît être en situation de crise si l'on en croit le discours ambiant des acteurs du système éducatif, confrontés à des problèmes de différente nature :

- Massification difficilement maîtrisée de l'enseignement : trois réseaux d'établissements scolaires coexistent (publics, privés, et étrangers), avec des moyens humains, financiers et logistiques très inégalement répartis : la qualité de l'enseignement en général et de l'enseignement de la langue française en particulier pâtit d'une massification de la scolarisation mise en place avec beaucoup de difficultés, sans que l'ensemble des moyens et des dispositifs adaptés à une offre éducative massive de qualité n'aient réellement été mis en œuvre ;
- Décalage entre le volume horaire hebdomadaire consacré à la langue française à tous les niveaux du système scolaire, et des programmes jugés trop ambitieux avec notamment des œuvres intégrales au lycée et une évaluation terminale (dans le cadre des épreuves du baccalauréat) jugée totalement inadaptée par bon nombre d'enseignants ;
- Compétences linguistiques insuffisantes de la majorité des élèves accédant au supérieur, et confrontés au français langue d'enseignement et d'apprentissage quasi exclusive dans les disciplines scientifiques.

Ce discours global assez pessimiste sur la langue française est régulièrement relayé par la presse, avec des titres assez sensationnels allant jusqu'à annoncer « l'agonie de la langue française¹ ». Néanmoins nous avons souhaité aller au-delà de ce qui semblait constituer des évidences, et nous tourner vers les premiers concernés, à savoir la jeunesse actuelle sur laquelle repose en grande partie la pérennité de la langue française au Maroc. Une des questions que pose cette contribution est celle d'une éventuelle mutation de la langue française qui serait en réalité, malgré les pronostics sombres que nous avons évoqués, durablement installée comme « langue seconde », mais avec un rapport à la norme sensiblement différent de celui des usagers traditionnels francophiles et francophones, et difficilement acceptable par ces derniers.

Cette étude se fonde sur une première enquête exploratoire sur les représentations de la langue française chez des lycéens des classes moyennes et défavorisées de la ville de Marrakech, dont une forte minorité fait partie de la première génération de bacheliers au niveau familial. Après une présentation du paysage linguistique actuel au Maroc, et sur la base des résultats de l'enquête évoquée ci-dessus, nous proposons quelques pistes qui méritent d'être explorées afin de contribuer à une meilleure compréhension des facteurs liés aux représentations et aux pratiques langagières au Maroc.

Le paysage linguistique du Maroc

Le Maroc ne déroge pas à la règle du multilinguisme existant dans le monde arabe, qui voit cohabiter des langues « maternelles » qui ne sont pas forcément représentées dans le monde scolaire, une langue arabe officielle dont a pris l'habitude de dire qu'elle n'était la langue maternelle de personne, mais qui porte des valeurs telles qu'elle apparaît très solidement ancrée dans le paysage linguistique national, et enfin des langues plus ou moins étrangères variées, constituant ou non un legs colonial comme le français ou, à un moindre degré, l'espagnol. Il n'est pas exclu que le séisme qui a récemment ébranlé le monde arabe à travers ce qu'il est convenu d'appeler les *printemps arabes* ne vienne faire bouger les lignes durablement et en profondeur sur le plan des usages langagiers, par une accélération ou une amplification de tel ou tel mouvement autour des langues, comme on a pu le constater d'ailleurs avec la prise en compte de l'amazigh comme autre langue officielle dans le cadre de la Nouvelle Constitution promulguée en juillet 2011.

¹ Yousra Amrani, « L'agonie de la langue française au Maroc », article paru dans *La Gazette du Maroc* le 9 février 2004.

Les langues « maternelles » nationales

La langue *darija* (arabe marocain)

Langue première d'une majorité de la population (60 à 70% selon les sources), langue d'usage quotidien, sans statut officiel, considérée soit comme une variété basse par rapport à la langue arabe, ou au contraire comme une langue moderne en pleine évolution, la *darija*, ou l'arabe « parlé » marocain, suscite régulièrement des débats publics enflammés. D'un côté se trouvent les ardents défenseurs de la valorisation de la *darija* et de sa promotion au niveau de langue à part entière : ce sont pêle-mêle des artistes, des personnalités du monde des médias, des journalistes, des militants qui profitent notamment des nouvelles technologies et des réseaux sociaux pour adopter des systèmes de codage variés en caractères latins ou arabes qui font mentir ceux qui affirment que la *darija* n'est qu'un « parler » impossible à orthographier. Comme le signale Dominique Caubet :

La *darija* qui avait été longtemps associée à l'analphabétisme et au sous-développement a vu son statut évoluer dans la société civile. Elle n'est plus considérée avec mépris, mais vue par certains comme une des composantes importantes de l'identité marocaine, une langue de création, capable de s'adapter à la modernité. De plus, elle a connu un développement très récent avec son utilisation régulière dans les nouveaux médias : notamment les radios, dans les émissions en direct, les débats et y compris pour les informations ; dans la presse écrite, avec Nichane, par exemple, qui fait un usage important de la *darija* dans ses titres ; et enfin, avec les nouvelles technologies où la *darija* a connu un passage à l'écrit massif avec l'écriture sur clavier d'ordinateur et de portables².

À l'opposé, nous trouvons des opposants farouches à sa valorisation, et à l'accès à une codification écrite : ceci est en effet perçu comme une réelle menace pour l'intégrité du pays, voire du monde arabe dans son ensemble. Plusieurs facteurs de risque sont exposés : d'un côté, la « variation dialectale » existant dans le monde arabe est perçue comme un morcellement et un facteur de déstabilisation, de désunion, d'isolement, plutôt qu'un facteur de richesse linguistique et de diversité. En effet, même si aucune étude scientifique systématique n'a encore été menée à notre connaissance sur le phénomène d'intercompréhension potentiel entre locuteurs arabophones maghrébins ou non, ce sont surtout les difficultés de compréhension immédiatement observables dans les interactions quotidiennes entre locuteurs originaires de pays différents qui sont pointées par les opposants à une quelconque valorisation de la *darija*. Par ailleurs, une telle valorisation serait perçue comme une atteinte à la sacralité de la langue arabe puisque qui dit promotion de la *darija* dit forcément fragilisation du statut de la langue arabe qui est avant tout dans le

² Dominique Caubet dans un entretien à *Aujourd'hui le Maroc* du 9 juillet 2010.

discours public des pays arabo-musulmans la langue du Coran, et à laquelle on fait porter par un effet d'imprégnation une valeur sacrée.

L(a)es langue(s) amazighe(s)

La population autochtone anté-arabe et anté-islamique du Maroc était essentiellement amazighophone : trois langues amazighes sont parlées par 40 à 55% de la population A. Boukous³ : le tamazight, le tachelhit, et le rifain (*Figure 1*).

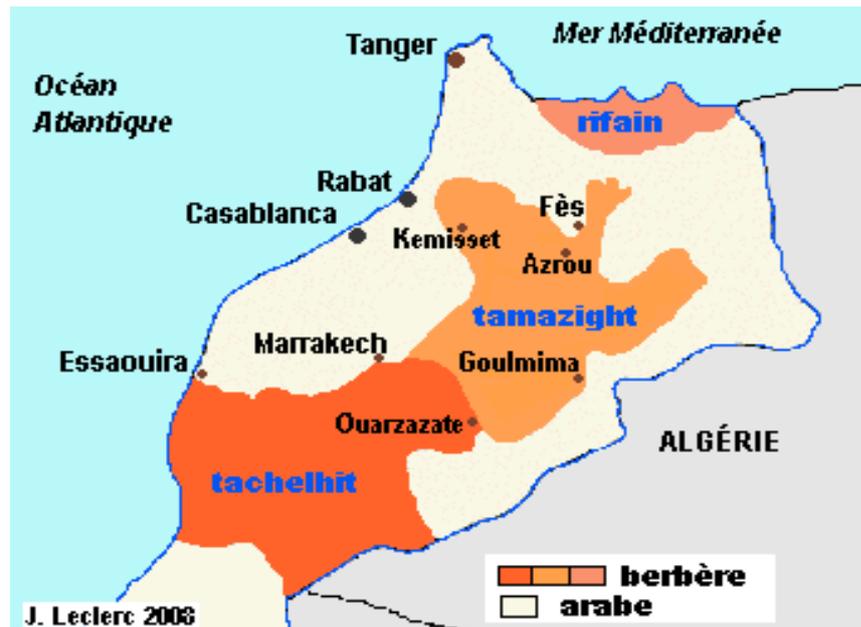


Figure 1 – Localisation géographique des langues amazighes du Maroc⁴

Protégée par les autorités du protectorat français, la communauté amazighophone a vu émerger un mouvement important pour la reconnaissance et la valorisation de l'amazighe sur le plan linguistique. Pour faciliter un usage scolaire standardisé au-delà de la variabilité linguistique, un gros chantier de standardisation a été mené à la fin du XX^e siècle, notamment grâce à la création en 2001 de l'Institut royal pour la culture amazighe du Maroc (IRCAM). L'alphabet tifinagh est adopté en 2002, et une langue amazighe standardisée introduite dans le système scolaire en 2003⁵. Une chaîne de télévision *Tamazight* est lancée en 2010. Les multiples demandes de reconnaissance officielle de la langue demeurent lettre morte pendant des années, et il a fallu le séisme généré par les

³ Ahmed Boukous, *Société, langues et cultures au Maroc – Enjeux symboliques*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 1995.

⁴ Source : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/maroc.htm>

⁵ Myriam Abouzaid, *Politique linguistique éducative à l'égard de l'amazighe (berbère) au Maroc : des choix sociolinguistiques et didactiques à leur mise en pratique*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble III, 2011.

printemps arabes dans toute cette région pour que l'amazighe soit enfin reconnu comme langue officielle dans la Nouvelle Constitution de juillet 2011.

Les langues familiales minoritaires

D'autres langues familiales sont en présence sur le territoire marocain, telles que le hassani, langue des sahraouis, ou l'hébreu et le judéo-arabe, langues qui font partie du patrimoine culturel et linguistique marocain malgré les départs massifs des juifs du Maroc aux XIX^e et XX^e siècles. La Nouvelle Constitution de juillet 2011 mentionne bien cet héritage plurilingue et pluriculturel puisqu'il y a est fait état de « la convergence (des) composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie » du pays, qui « s'est nourrie et enrichie de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen » et recommande de « bannir toute discrimination à l'encontre de quiconque, en raison de (...) la langue »⁶.

La langue arabe

Dans ce paysage plurilingue, la langue arabe, unique langue officielle entre 1956 et 2011, se démarque par un statut que l'on retrouve quasiment à l'identique dans l'ensemble du monde arabophone : langue de scolarisation, des médias, de l'administration, son statut et les discours qui s'y rapportent demeurent très ambigus, et un des éléments révélateurs de cette ambiguïté est l'émiettement terminologique qui se rapporte à cette langue, et dont on pourrait se demander si, dans les esprits des arabophones eux-mêmes, cet émiettement n'aurait pas été transposé à la langue elle-même : fusha, littéral, littéraire, moderne, médian, standard, scolaire, classique, coranique, anté-islamique, si la majorité de ces catégories désigne à chaque un état de cette langue relativement bien identifié, la notion de continuum entre l'ensemble de ces variétés ne nous semble pas encore suffisamment intégrée dans la littérature arabisante pour montrer s'il s'agit bien d'une seule et unique langue avec des variétés différenciées sur le plan sociolinguistique. Cette langue arabe, apprise à l'école, utilisée avec des variantes plus ou moins prononcées dans l'espace public, en fonction du degré d'instruction mais aussi et surtout du degré d'appropriation par les locuteurs, semble demeurer globalement à un stade « artificiel » sur les plans identitaire et affectif⁷, puisque rares sont les locuteurs qui semblent l'avoir adoptée pour un

⁶ Nouvelle constitution du Royaume du Maroc, juillet 2011 – Préambule.

⁷ Un suivi informel des discours sur cette langue arabe, à travers les médias, les discours politiques ou ceux des acteurs éducatifs, fait clairement ressentir le malaise et le peu d'appropriation des locuteurs marocains par rapport à cette langue transnationale. Nous reviendrons sur cette question dans le cadre d'une publication à paraître dans la revue LIDIL, n°44, sous le titre « de la *charte nationale d'éducation et de formation aux printemps arabes* : où en est la question des langues au Maroc ? ».

usage naturel et non contraint. Sans parler, pour ce qui est du Maroc, du statut de cette langue qui s'est implantée sur un territoire initialement amazighophone et qui continue d'être perçue par beaucoup de locuteurs amazighophones comme la langue de « l'envahisseur ». Et il ne faut pas perdre de vue ce paysage linguistique complexe lorsqu'on s'intéresse à la langue française, langue coloniale.

Le français, héritage colonial

La langue française est présente comme langue d'enseignement au Maroc d'une manière très marginale dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, dans quelques établissements de congrégations religieuses ainsi que dans les écoles de l'Alliance Israélite Universelle : la communauté juive est en effet solidement implantée dans le pays depuis des siècles, et la première école de l'Alliance israélite universelle ouvre en 1862 dans la région de Tanger, avec comme langues de scolarisation le français et le judéo-arabe. Langue officielle sous le protectorat, le français est également à cette période langue d'enseignement dans les établissements français longtemps réservés aux enfants des communautés française et européennes. Pierre Vermeren⁸ a bien montré dans ses travaux comment les enfants des élites nationales ont longtemps été tenus à l'écart du baccalauréat français qui a fini par être « investi » par les scolaires marocains au bout d'une longue lutte entre les années 1930 et 1955, et au compte-goutte dans un premier temps. Après l'indépendance en 1956, le français reste présent comme langue d'enseignement dans les établissements français mais surtout se diffuse largement dans les établissements scolaires publics marocains, avec l'aide très précieuse des fameux « coopérants » français, présents à la demande des autorités marocaines dans les années 1960/1970. La présence massive de plusieurs milliers de coopérants dans le pays après l'indépendance marque aussi bien l'importante que continuent à accorder à la langue française les nouvelles autorités politiques, que l'impossibilité pour le Maroc de faire face, en l'absence d'un corps enseignant suffisamment nombreux et immédiatement opérationnel, à la démocratisation et la massification de l'offre éducative.

L'arabisation du système éducatif, décidée par les autorités marocaines et entamée à la fin des années 1970, vient bouleverser la donne par rapport à la place et aux modalités d'enseignement de la langue française : cette vaste réforme qui s'étale sur environ deux décennies et qui se termine par l'accès au supérieur en 1989 de la première promotion de

⁸ Pierre Vermeren, *La formation des élites marocaines et tunisiennes – Des nationalistes aux islamistes 1920-2000*, Paris, La Découverte, 2002.

bacheliers entièrement scolarisés avec les nouveaux programmes, consiste à arabiser l'ensemble des disciplines scientifiques et littéraires, sur tous les niveaux d'enseignement, et signe la fin de l'hégémonie de la langue française comme langue principale d'enseignement dans les établissements scolaires marocains. L'arabisation marquera également la fin de la période des coopérants français. La langue française reste malgré tout la première langue étrangère obligatoire dans le système scolaire. Cependant cette arabisation, qui était supposée valoriser la langue arabe dans son statut de langue moderne compatible avec l'accès aux savoirs et au progrès, ne franchit pas les portes de l'enseignement supérieur, puisque le français reste la langue d'enseignement de l'écrasante majorité des cursus universitaires (scientifiques, techniques et médicaux en particulier). Cette rupture dans la langue d'enseignement et d'apprentissage est très douloureusement vécue par les élèves et les familles, et la sinistrose observée dans l'ensemble du système éducatif marocain est due pour beaucoup à cette arabisation mal faite et inachevée, car ne s'en sortent réellement que les enfants des familles aisées qui ont les moyens d'être scolarisés dans les lycées français ou dans les établissements scolaires privés marocains qui se développent de plus en plus dans le pays⁹, et qui proposent un enseignement quasiment bilingue. Des solutions sont adoptées quelques années plus tard, dans le cadre notamment de la nouvelle Charte nationale pour l'éducation et la formation (1999), pour tenter de remédier à ce handicap lourd de conséquences pour les performances du système éducatif et pour la formation des diplômés : des cours de traduction sont introduits dans les deux dernières années de lycée à raison de deux heures hebdomadaires pour familiariser les élèves à une terminologie scientifique, et un module de « langue et communication » est introduit dans les deux premières années du cursus universitaire, pour consolider les acquis des étudiants.

Dans ce contexte de réajustement de la place du français au profit de l'arabe dans les établissements scolaires, le français reste malgré tout assez massivement présent dans les institutions, dans la vie publique et dans les médias. Mais la difficulté de nommer cette langue révèle l'ambiguïté de son statut ; les dénominations sont en effet très fluctuantes : « langue étrangère » est rejeté par beaucoup pour des raisons historiques et sociales, le français étant trop fortement implanté dans certains domaines et par certaines franges de la population, très francisées voire francophiles, pour être considéré comme « langue étrangère ». L'appellation « langue seconde » pose également problème, pour des raisons

⁹ Les écoles privées restent une minorité, elles constituent actuellement environ 8% des établissements scolaires marocains, elles sont présentes essentiellement dans les grandes villes.

plutôt identitaires : le caractère « second » est en effet perçu comme trop « invasif » compte tenu de l'histoire coloniale assez récente. Le français langue « privilégiée » est la dénomination qui semblent emporter l'adhésion dans les discours politiques et officiels mais cette notion est assez problématique et il est difficile d'identifier ce à quoi elle renvoie précisément : aux relations privilégiées (réelles dans beaucoup de domaines socio-économiques) existant entre la France et le Maroc ? Ou ne serait-ce plutôt qu'une valeur fantasmée qu'on fait porter à cette langue dans l'imaginaire collectif ? Ou alors est-elle privilégiée – et nous posons cette question d'une manière quelque peu provocatrice – parce qu'elle échappe aux relations tourmentées entretenues par les usagers avec leurs multiples langues nationales ? On pourrait se demander dans quelle mesure l'expression « langue partenaire », utilisée en Afrique sub-saharienne, pourrait être adéquate dans le contexte marocain, en sachant que « tout partenariat réel sur le plan linguistique supposerait, au préalable, la reconnaissance d'une véritable égalité entre les langues¹⁰ », ce resterait à démontrer s'agissant du français et des autres langues nationales en présence. Ceci étant dit, le français n'échappe pas, loin de là, aux valeurs négatives qu'on lui fait porter : d'une part dans la presse où il est assez fréquent de voir paraître des articles sur la situation linguistique en général et la langue française en particulier, désigné comme *langue en recul*, *langue en échec*, voire *langue en agonie* dans un article paru dans la presse nationale en 2004 et qui fustige l'absence de maîtrise de la « langue de Voltaire » par les lycéens ; d'autre part dans le corps éducatif lui-même, qui a un regard très pessimiste et particulièrement sévère sur la dégradation du niveau et des performances des élèves, pessimisme conforté d'ailleurs par les résultats catastrophiques des évaluations internationales (PIRLS, TIMSS) qui classent le Maroc en queue de peloton.

Conclusion

Dans ce paysage linguistique complexe, dans lequel il faut également tenir compte de l'espagnol qui est la langue du protectorat espagnol concomitant à la présence française de 1912 à 1956 dans les régions du nord et du sud, et dans un contexte sociolinguistique et politique mouvant, quelques années de présence sur le terrain nous ont malgré tout alertée sur une rupture assez importante entre un discours autoproclamé comme expert (acteurs éducatifs, presse, politiques, décideurs...), faisant porter à la langue française des valeurs

¹⁰ Daniel Modard, « Le français, une langue partenaire au service de la construction de compétences plurilingues et pluriculturelles chez les apprenants francophones. L'exemple des "Lettres de francophonie" », *Glottopol* n° 6, 2005, p. 113-119, ici p. 114.

tantôt franchement positives voire fantasmées, tantôt versant dans le catastrophisme, et des pratiques d'appropriation dans la génération montante, qu'il nous semblait important d'explorer. En particulier auprès des jeunes des classes moyennes et défavorisées, qui semblent s'approprier la langue française d'une manière décomplexée et, pour certains, non conforme aux usages normés attendus par les générations précédentes, francophiles et particulièrement sourcilleuses sur la qualité normative des usages. Nous avons souhaité explorer dans cette première étude les représentations liées à la langue française chez un échantillon de cette population, pour détecter éventuellement des tendances de fond sur l'évolution du statut du français et sur les relations entre perceptions et usages dans le système éducatif marocain.

Les représentations de la langue française : enquête exploratoire

Le français, première langue vivante dans un système scolaire en grande difficulté

Les textes officiels indiquent que le français est introduit au Maroc comme première langue vivante obligatoire à partir de la 3^e année de primaire à raison de 8h hebdomadaires. Ce volume horaire passe à 6h hebdomadaires au collège, et 2 à 5 heures au lycée selon les filières. En réalité il existe des disparités qui gagneraient à être explorées d'une manière systématique et rigoureuse, essentiellement en fonction de la localisation en zone urbaine, rurale voire géographiquement très isolée. Un certain nombre de directeurs d'école primaire de zones rurales admettent confidentiellement ne pas être en mesure de se conformer aux textes et être amenés à reculer l'année d'introduction du français au primaire, pour des raisons diverses qui peuvent être liées notamment à l'impossibilité pour certains enseignants d'assurer un cours en français, fut-ce avec le support d'un manuel. Il existe encore des zones géographiques dans lesquelles certains élèves, dont il est impossible à l'heure actuelle d'estimer les effectifs et la répartition, arrivent au collège sans avoir eu leur quota de formation en langue française au primaire, ce qui est un obstacle majeur pour la poursuite des apprentissages. Mais les ambitions affichées par les autorités éducatives à travers l'introduction depuis une décennie des œuvres intégrales dans le programme de français au lycée (Voltaire, Hugo, ...) et les modes d'évaluation au baccalauréat, considérés par beaucoup d'enseignants comme impossibles à atteindre, révèlent l'ampleur du décalage entre les finalités du système et les réalités du terrain.

Les performances générales du système éducatif restent faibles. Un rapport de l'UNESCO publié en 2010¹¹ (S. Tawil & al., 2010, p.55) fait état des résultats d'une enquête menée par le Programme national d'évaluation des acquis en 2008-2009 « sur un échantillon total de 26520 élèves, aspirant à faire état des acquis des élèves en arabe, en français, en mathématiques et en sciences au niveau de la 4^e et 6^e année de l'enseignement primaire, ainsi qu'au niveau de la 2^e et de la 3^e année de l'enseignement collégial. Les résultats de cette enquête confirment le fait que les acquis des élèves « demeurent fragiles » [...]. En effet, les taux moyens des acquis scolaires varient, selon le niveau scolaire, entre 27% et 43% en arabe, 28% et 35 % en français, 25% et 44% en mathématiques et 23% et 46% en sciences selon la matière et le niveau d'enseignement ».

C'est dans ce contexte éducatif assez tendu et contrasté que nous avons choisi d'explorer les représentations liées au français auprès d'un peu plus d'une centaine de lycéens scolarisés à Marrakech. Le concept de représentation est devenu très opérationnel dans le champ de la didactique des langues et des cultures. Comme l'indiquent V. Castellotti et D. Moore :

Les représentations sont constitutives de la construction identitaire, du rapport entre soi et les autres et de la construction des connaissances. Les représentations ne sont ni justes ni fausses, ni définitives, dans le sens où elles permettent aux individus et aux groupes de s'auto-catégoriser et de déterminer les traits qu'ils jugent pertinents pour construire leur identité par rapport à d'autres. Elles sont ainsi à considérer comme une donnée intrinsèque de l'apprentissage, qu'il convient d'intégrer dans les politiques linguistiques et les démarches éducatives¹².

Ce qui nous semble également important, et qui a été exploré dans de multiples travaux, c'est le fait que les représentations peuvent révéler les attitudes et les croyances des apprenants sur les langues en présence, et peuvent donner des indications utiles sur la dimension affective de l'apprentissage.

Présentation de l'enquête

L'enquête a été effectuée auprès de deux groupes de lycéens de la ville de Marrakech, scolarisés d'une part dans un lycée privé accueillant généralement les enfants de la classe moyenne, et d'autre part dans un lycée public accueillant majoritairement les enfants de la classe défavorisée du quartier. Marrakech étant la ville cosmopolite et touristique que l'on imagine, la population dans son ensemble est confrontée à un moment

¹¹ Sobhi Tawil, Sophie Cerbelle, Amapola Alama, *Education au Maroc – Analyse du secteur*, Rapport de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2010.

¹² Véronique Castellotti, Danièle Moore, *Représentations sociales des langues et enseignements. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2002, p. 21.

ou un autre à la présence massive d'Européens en général et de Français en particulier, résidents ou de passage. Nous avons cependant choisi de cibler cette population (défavorisée ou non) car il nous a semblé important de donner la parole aux adultes en devenir, dont les représentations vont conditionner l'appropriation ou non de la langue française dans les sphères privées et publiques et pour des usages spécifiques.

L'enquête exploratoire sur laquelle se base cette étude a été effectuée à travers un questionnaire administré sous la tutelle des enseignants de français à 127 lycéens du secondaire (2^{nde}-1^{re}-Terminale). 54% des questionnés sont scolarisés dans le lycée public Salah Eddine el Ayyoubi, situé dans un quartier défavorisé de la ville de Marrakech, et 46% sont scolarisés dans le lycée privé El Irfane qui accueille plutôt une bourgeoisie moyenne de la même ville. On observe un déséquilibre important au niveau de la représentation des deux sexes dans notre échantillon : 61.9% de représentants du sexe masculin, contre 35.7% du sexe féminin. Même s'il s'agit de zones urbaines donc nettement moins affectées par la déscolarisation des filles que les zones rurales, ces chiffres mettent en lumière malgré tout la scolarisation plus massive des garçons que des filles au Maroc. Pour ce qui est de la langue maternelle, 91% des enquêtés ont comme langue maternelle l'arabe darija, contre 9% une des trois langues amazighes. Ces chiffres sont surprenants dans une région massivement amazighophone comme l'est Marrakech : il faudrait sans doute explorer d'une manière plus fine des paramètres tels que la transmission intergénérationnelle de l'amazigh dans les zones urbaines par rapport aux zones rurales, une répartition géographique spécifique des amazighophones dans la ville, etc.

L'âge de début d'apprentissage scolaire du français s'échelonne de 3 à 6 ans pour la majorité des enquêtés (56% des élèves, dont l'ensemble des scolarisés dans le privé), et de 7 à 10 ans pour 44% d'entre eux (exclusivement des élèves du lycée public). Enfin, les catégories d'âge des enquêtés sont très variées... puisque les élèves ont de 13 à 23 ans avec la répartition suivante :

- 13 à 15 ans : 31%
- 16 à 18 ans : 50%
- 18 à 23 ans : 19%

Le questionnaire administré est constitué de 34 questions réparties de la manière suivante :

- Un premier groupe de questions porte sur l'état civil, la(les) langue(s) maternelle(s) et en usage dans le cercle familial, amical, et scolaire ;

- Un deuxième groupe porte sur le degré de satisfaction exprimé par les enquêtés sur les heures de cours hebdomadaires de français et d'anglais¹³ en classe, la motivation pour l'apprentissage des langues dont le français et l'anglais ;
- Un troisième groupe de questions porte sur une auto-évaluation des compétences en langues et sur les stratégies de renforcement extra-scolaires mises en place par l'élève ;
- Un quatrième groupe porte sur l'utilité actuelle et future des langues française et anglaise dans différents domaines de la vie (familiale, professionnelle, culturelle, amicale, ...)
- Enfin un dernier groupe de questions propose à l'élève de procéder à une association mentale entre les termes qui lui viennent le plus spontanément à l'esprit lorsqu'il/elle entend « langue française » / « langue anglaise ».

De l'avis des enseignants qui ont supervisé le remplissage des questionnaires en salle de classe, les élèves ont éprouvé des difficultés à répondre aux questions, tout d'abord par un manque de familiarité par rapport à ce procédé spécifique, ensuite par manque de compréhension de certains termes (un mot comme « compliqué » n'a pas été compris par certains lycéens), enfin à cause de la longueur du questionnaire auquel il a fallu consacrer une trentaine de minutes pour répondre. Néanmoins la majorité écrasante des élèves interrogés ont répondu à l'ensemble des questions.

Résultats

Les résultats obtenus sont surprenants par l'optimisme qui s'en dégage et la solidité apparente de la langue française comme langue ancrée dans le quotidien et dans le futur des élèves tels qu'ils se le représentent.

1. Le français est présent dans la sphère privée. En effet, parallèlement à l'arabe darija utilisé dans le cadre familial par tous les lycéens, et l'amazigh par 9% des élèves, 41% des élèves déclarent utiliser le français avec au moins un parent ainsi que dans les relations amicales.

2. L'apprentissage est positivement perçu, et les difficultés linguistiques rencontrées minorées : l'auto-évaluation de leur compétences par les lycéens révèle que 61% ont une évaluation positive de leur apprentissage et de leur niveau en français. Malgré tout, une solide minorité déclare rencontrer des difficultés en conjugaison (34,9% des difficultés exprimées), en orthographe (28,5% des difficultés exprimées), en expression

¹³ Dans la présente communication nous n'exploiterons pas les données concernant la langue anglaise.

orale (26,9%), en compréhension orale (25,3%), en grammaire (24,6%), en lecture et expression écrite (23,8%).

3. **Les élèves déclarent avoir un recours fréquent à des stratégies extra-scolaires de renforcement linguistique**, et 56% des enquêtés affirment utiliser simultanément plus de trois stratégies de renforcement. Le tableau suivant présente les pourcentages exprimés pour chacune des catégories proposées aux élèves dans le questionnaire :

- Regarder des films en français : 65% des élèves affirment y avoir recours
- Consultation internet : 48%
- Lire des livres en français : 46%
- Travailler ses cours : 41%
- Emissions de radio : 34%
- Cours particuliers : 10%
- Cours à l'institut français : 10%

4. **La langue française est perçue d'une manière très positive par la majorité des lycéens interrogés qui lui attribuent diverses fonctions sociales**. Ainsi 89% considèrent que c'est une langue intéressante, 80% que c'est une langue utile, 74% déclarent qu'elle est attirante, 58% qu'elle est facile. 81% affirment que la langue française est utile dans leur vie quotidienne et le sera dans le futur aussi bien pour leurs études (88,8%) que dans le cadre professionnel (85,7%), pour leur vie culturelle (78,5%) et amicale (61%). En revanche, moins de la moitié des élèves imaginent que le français aura une utilité dans leur vie familiale dans le futur (44,4% des enquêtés).

5. **Associations mentales spontanées**

Une des rubriques du questionnaire proposait aux enquêtés de dire quels étaient les 5 termes qui leur venaient le plus spontanément à l'esprit à l'évocation de la langue française. Sur les 422 occurrences exprimées, la fréquence d'occurrence des termes en lien direct avec le contexte scolaire (école, mon prof, examen, ...) est la plus élevée, suivie par les termes exprimant un jugement positif sur la langue : des mots tels que « aimer, intéressant, facile, rêve, paix, liberté, beauté, espoir... ». Les lieux et monuments viennent en troisième position : Paris, France, Tour Eiffel... Viennent ensuite les termes ayant un lien direct avec les activités langagières (lire, écrire, rédiger...), suivis par les termes relatifs à des personnalités françaises (Nicolas Sarkozy, Charles Aznavour, Jacques Brel...). Des termes exprimant un jugement négatif (ennui, inutile, triste, stupide...) sont très faiblement présents et représentent environ 4% des réponses exprimées.

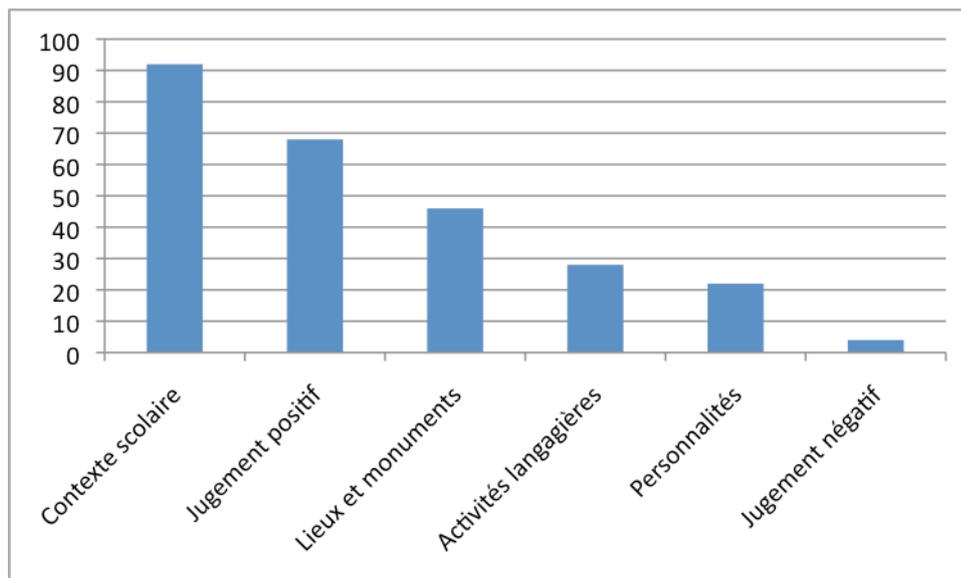


Figure 2 – Catégories relatives aux « associations mentales spontanées » exprimées par les lycéens à l'évocation de la langue française

Conclusion

Sur 127 lycéens interrogés, provenant d'horizons socio-économiques et culturels variés, qu'ils soient issus de la classe moyenne ou défavorisée citadine, une majorité écrasante déclare vivre le contact des langues au quotidien : ces jeunes sont dans le plurilinguisme, si ce n'est dans les pratiques (ce qui reste à prouver) du moins dans les représentations, et vivent la langue française comme faisant partie intégrante de leur vie actuelle à venir. Bien sûr, il s'agit de résidents de la ville de Marrakech, ville très touristique, avec une présence française et occidentale importante : les résultats seraient sans doute à atténuer dans des villes plus moyennes du pays, et dans les zones rurales. L'importance du français pour les études supérieures et la vie professionnelle est très massivement présente ; et même imparfaitement maîtrisé, le français déborde le cadre de la classe, puisque les enquêtés déclarent massivement qu'il est intégré dans la vie quotidienne ; ses fonctions culturelle et sociale semblent acquises pour les enquêtés qui considèrent que le français est une langue d'études, de travail, de culture et de socialisation.

Cette enquête met également en lumière une dimension qui nous paraît essentielle dans la manière de vivre cette situation de contact des langues, c'est le lien évident entre la perception positive de la langue française et la perception positive par les lycéens de leur propre apprentissage : il n'est pas sûr qu'une analyse des usages et des pratiques nous

donne un paysage aussi positif, ni que les mêmes questionnaires administrés aux enseignants aboutissent aux mêmes résultats.

Ces éléments vont clairement dans le sens d'une appropriation de la langue française par les jeunes des classes défavorisées urbaines qui en ont une perception massivement positive. Cependant, il serait intéressant de mettre en perspective ces résultats avec une analyse des pratiques langagières effectives de ces jeunes enquêtés : il ne serait pas surprenant en effet d'observer l'apparition de nouvelles variétés du français, difficilement acceptables par les tenants d'une variété plus « noble ». Par ailleurs, il nous paraîtrait important d'explorer les représentations des différentes langues nationales (maternelles et scolaire(s)) chez cette même population : comment expliquer ce plébiscite massif de la langue française ? Ce phénomène traduit-il une perception massivement positive de l'ensemble des langues en présence, ou au contraire est-il le signe qu'on fait porter à cette langue des valeurs d'autant plus positives et fantasmées qu'elles sont déniées aux langues nationales, pour des raisons qui resteraient à clarifier ? Ce sont ces pistes d'exploration qu'il nous semble important de poursuivre à partir de ce travail.

Merci à Véronique Castellotti pour sa lecture et ses suggestions.

Références bibliographiques

ABOUZAID Myriam, *Politique linguistique éducative à l'égard de l'amazighe (berbère) au Maroc : des choix sociolinguistiques et didactiques à leur mise en pratique*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble III, 2011.

AZOUZI Ammar, *Le français au Maghreb : statut ambivalent d'une langue*, *Synergies Europe* n°3, 2008, pp. 37-50.

BOUKOUS Ahmed, *Société, langues et cultures au Maroc – Enjeux symboliques*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 1995.

CASTELLOTTI Véronique, MOORE Danièle, *Représentations sociales des langues et enseignements. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2002.

LAROUÏ Fouad, *Le drame linguistique marocain*, Casablanca, Editions Le Fennec, 2011.

MODARD Daniel, Le français, une langue partenaire au service de la construction de compétences plurilingues et pluriculturelles chez les apprenants francophones. L'exemple des « Lettres de francophonie », *Glottopol* n°6, 2005, p.113-119.

OUMANSOUR Mourad, *Vers une approche complexe de l'enseignement-apprentissage du français au Maroc – Une analyse de la nouvelle réforme de l'enseignement-apprentissage*, Mémoire de Master 2 de Didactique du F.L.E., Université Jean Monnet de Saint-Etienne, 2011.

PRUDENT Lambert-Félix, Diglossie et interlecte, *Langages*, n° 61, 1981, pp. 13-38.

QUITOUT Michel, L'arabe, le français, l'amazighe au Maroc : un patrimoine linguistique national, *Cahiers du RIFAL*, n°22 « développement linguistique : enjeux et perspectives », 2001, pp. 60-65.

TAWIL Sobhi, CERBELLE Sophie, ALAMA Amapola, *Education au Maroc – Analyse du secteur*, Rapport de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2010.

VERMEREN Pierre, *La formation des élites marocaines et tunisiennes – Des nationalistes aux islamistes 1920-2000*, Paris, La Découverte, 2002.